

LE GASPILLAGE VESTIMENTAIRE

PROPOSITION DE PARTENARIAT ENTRE LES OBNL DE LA RÉCUPÉRATION ET DU RÉEMPLOI DU TEXTILE ET L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Mémoire présenté à la
Commission sur l'eau, l'environnement,
le développement durable et les grands parcs dans
le cadre de la consultation publique sur le projet
de Plan directeur de gestion des matières résiduelles
de l'Agglomération de Montréal 2020-2025

JANVIER 2020



PRÉSENTÉ PAR



APPUYÉ PAR



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 3
Front commun des récupérateurs du textile	p. 4
Gestion des matières résiduelles, pourquoi le textile n'en fait pas partie	p. 6
Le Canada et le Québec champions mondiaux des déchets	p. 7
Pourquoi produisons-nous autant de déchets	p. 7
Le textile, une industrie très polluante	p. 7
Les impacts environnementaux associés au textile	p. 8
Rejets des matières résiduelles provenant des textiles	p. 9
Quelles sont les causes de la hausse des rejets de textile	p. 8
Le fardeau des déchets pour le monde municipal	p. 10
Une situation alarmante dans notre propre cour	p. 11
L'économie sociale, un plus pour la société	p. 11
Le milieu municipal doit bouger	p. 12
Un partenariat gagnant-gagnant	p. 12
Recommandations	p. 13
Conclusion	p. 14
Annexes	
Annexe 1 : Les enjeux de la récupération et du réemploi, pistes de solution	
Annexe 2 : Fiches techniques des organismes récupérateurs	
Annexe 3 : Carte de l'Agglomération de Montréal avec les points de service existants	p. 15
Notes	p. 22

INTRODUCTION

La gestion des matières résiduelles est un enjeu environnemental majeur. Et pour cause! Nous vivons dans une société de surconsommation et de gaspillage qui menacent aujourd'hui notre planète et notre existence.

Plus que jamais, nous tentons d'identifier des solutions pour pallier aux nombreux problèmes. Ces solutions passent par le développement durable, l'économie circulaire, l'écoconception, l'approche zéro déchet, etc. Ces solutions ont pour but de ménager les ressources et de réduire la dégradation de l'environnement. Malheureusement, le textile figure rarement dans ces discours. Ceci est regrettable puisqu'il s'agit d'une des filières de déchets qui connaît la plus grande croissance.

En effet, nous achetons plus de vêtements que jamais, les portons de moins en moins longtemps et jetons une bonne partie de ceux-ci aux poubelles alors qu'ils auraient pu être réemployés. Bien que des changements s'imposent au niveau des habitudes d'achat des consommateurs, une partie importante du problème réside dans la proximité des points de collectes de vêtements usagés à la disposition des citoyens.

Un réseau de points de service (boîtes et comptoirs de dons) est le meilleur outil pour assurer la collecte des vêtements usagés et éviter qu'ils ne soient jetés aux poubelles. Au cours des dernières années, l'adoption de règlements municipaux entourant l'exploitation des boîtes de récupération de vêtements et des comptoirs de dons a eu une incidence majeure sur le nombre de points de récupération à la disposition de la population.

Comme il y a un lien direct entre la proximité d'un service et son utilisation, la diminution du nombre de points de récupération a entraîné une augmentation appréciable des rejets de textile par les ménages québécois (de 64,5% selon la dernière étude de RECYC-QUÉBEC)¹. C'est aussi sans compter les impacts financiers subis par certains organismes de bienfaisance qui dépendent de la collecte de vêtements usagés pour assurer leur financement.

Ce mémoire se concentre principalement sur les résidus textiles postconsommation issus du secteur résidentiel, soient les vêtements, accessoires vestimentaires (sacs, foulards, mitaines etc.) et linges de maison (serviettes de bain, literie, rideaux, etc.) dont les citoyens se départissent. Ce mémoire vise donc à dresser un portrait des enjeux entourant la récupération des textiles au Québec, d'expliquer ces impacts sur l'environnement et de proposer des solutions concrètes pour capter davantage de matières.

FRONT COMMUN DES RÉCUPÉRATEURS DU TEXTILE

Afin de répondre à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, l'actuel plan quinquennal de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) sur la gestion des matières résiduelles fixe des objectifs pour la gestion d'un grand nombre de matières. Toutefois, il y a une de ces matières qui est passée complètement sous silence. Cette matière, c'est le textile.

De nombreux organismes communautaires locaux et de bienfaisance de la grande région de Montréal ont justement fait de cette matière leur pain et leur beurre. Toutefois, au cours des sept dernières années, les municipalités et les arrondissements ont adopté des règlements pour contenir la prolifération des boîtes de récupération de vêtements causée par l'exploitation anarchique d'entrepreneurs privés (on en dénombre une douzaine environ) dont l'existence réside dans la recherche du profit. Cette situation a complètement chambardé l'industrie. Les volumes de récupération des textiles ont diminué de façon draconienne, ce qui a nuit considérablement aux acteurs du milieu de l'économie sociale.

Pour pallier cette crise, une Table de concertation regroupant plusieurs intervenants du milieu communautaire et municipal a été formée afin de se pencher sur la question. Une première rencontre a eu lieu le 26 février 2019 pour faire une analyse de la situation. Lors de cette rencontre, les acteurs se sont penchés sur l'identification des nombreux défis entourant la récupération des textiles et l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux. Une deuxième rencontre s'est tenue le 12 mars et avait pour objectif d'identifier des solutions dans le but de récupérer le maximum de matières et d'éviter que des vêtements en bonne condition prennent le chemin des sites d'enfouissement.

Voici les participants qui se sont réunis :

- Certex;
- La Fondation des Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal;
- Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- La Société Saint-Vincent-de-Paul;
- Renaissance;
- L'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie;
- La Ville de Beaconsfield;
- La Ville de Dollard-des-Ormeaux
- La Ville de Dorval;
- La Ville de Laval;
- La Ville de Montréal;
- La Ville de Pointe-Claire;
- Le Regroupement des écoquartiers;
- RECYC-QUÉBEC.

Une fois que les grandes lignes ont été élaborées, un comité de travail a été formé dans le but de peaufiner les solutions proposées. Ce comité s'est réuni à trois reprises, soit les 9 et 23 mai ainsi que le 14 juin 2019. Ce comité était formé des représentants de :

- Renaissance;
- Certex;
- La Société Saint-Vincent-de-Paul;
- Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle;
- La Ville de Montréal;
- La Ville de Dollard-des-Ormeaux.

Tous les acteurs de la Table étaient d'avis que les solutions passaient par le soutien aux organismes de bienfaisance et les organisations communautaires. En effet, en créant un environnement plus favorable à la récupération du textile, nous serions en mesure de détourner plus de matières au profit du réemploi. Cette situation est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour les municipalités (par des baisses des coûts de récupération et d'exploitation des sites d'enfouissement) et pour la communauté en général (plus d'argent généré pour des services en soutien à la communauté).

Ces acteurs refusent la situation actuelle qui est plus que dommageable pour l'environnement, qui ne leur permet pas toujours de mener à bien leur mission sociale et qui diminue les retombées positives pour la communauté.

Collectivement, les organismes de la Table détournent, à l'échelle du Québec, plus de 30 000 tonnes de vêtements et articles vestimentaires par année des sites d'enfouissement (voir Annexe 2). Ils le font à coût nul pour les municipalités, contribuant ainsi à préserver l'environnement tout en menant à bien leur mission sociale et en contribuant au bien-être de la communauté. Bien que nous n'ayons pas estimé le volume recueilli dans l'agglomération de Montréal, les membres exploitent à peine 175 points de collecte (boîtes ou comptoirs de dons).

Avec une population totale de 2 000 000 habitants répartis sur une superficie de 500 km², on retrouve 1 point de collecte à tous les 3 km² pour desservir quelques 10 000 habitants. Ce nombre est largement insuffisant! Comme les citoyens cherchent avant tout la facilité lorsque vient le temps de se départir de leurs effets, il ne faut pas s'étonner que beaucoup d'articles vestimentaires se retrouvent aux poubelles. Si comme collectivité nous nous engageons à faire de la collecte du textile une priorité, il faudrait installer beaucoup plus de boîtes et ouvrir plus de comptoirs de dons afin de capter tout le gisement.

Tous ces acteurs ne demandent pas mieux que d'augmenter considérablement les quantités collectées ... si évidemment des conditions favorables sont réunies. Le monde municipal doit se rendre compte de l'apport de ces organismes et favoriser leur travail en leur permettant de collecter encore plus de matière.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pourquoi le textile n'en fait pas partie

L'objectif fondamental de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec, dans son Plan d'action 2011-2015, était le suivant : éliminer une seule matière résiduelle au Québec, le résidu ultime. De plus, la Politique québécoise fixait des objectifs de récupération pour plusieurs matières, notamment les matières recyclables, les matières organiques et les résidus de construction.

Il est tout à fait compréhensible que des matières comme le verre, les contenants de plastique, le papier, les résidus de construction et les matières organiques fassent l'objet d'objectifs de récupération en raison de leur fort volume. **Toutefois, en ne se préoccupant pas de la matière textile, en ne fixant aucun objectif pour sa récupération et en instaurant de plus en plus de contraintes à la récupération de cette matière, cela va totalement à l'encontre des objectifs même du plan de gestion des matières résiduelles.**

Présentement, à l'échelle planétaire, 73% des textiles achetés finissent leur vie dans les sites d'enfouissement ou sont incinérés². C'est encore plus choquant lorsque l'on considère que 95% des déchets de textile enfouis auraient pu trouver la voie du réemploi ou du recyclage³.

Gérer la matière résiduelle qu'est le textile devrait être une tâche aussi nécessaire que gérer toutes les autres matières que notre société produit. C'est d'autant plus important, malgré un volume d'enfouissement moindre, que la confection du textile est une activité très polluante qui laisse une très lourde empreinte écologique à la grandeur du globe.



LE CANADA ET LE QUÉBEC

Champions mondiaux des déchets

Selon une étude de *Canada's Ecofiscal Commission – Practical solutions for growing prosperity* produite en 2018, le Canada est le pays qui produit le plus de déchets des 20 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE)⁴. En effet, en 2014, nous produisons 961 kg de déchets par capita (incluant les déchets provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition).

Ceci représentait 34 millions de tonnes. Bien que le Canada ne constitue que 0,5% de la population mondiale, nous produisons 2% des déchets de la planète! Le Canada figure donc bon dernier pour la quantité de déchets qu'il réussit à détourner avec 27%, alors que la moyenne des pays de l'OCDE est de 41% - l'Allemagne étant la championne avec un taux de 66%.

Malheureusement, le Québec arrive au deuxième rang des provinces canadiennes en matière de production de déchets. Lorsque l'on compare les déchets produits par rapport à l'activité économique générée, le Québec figure au second rang avec 16 tonnes de déchets pour chaque million de dollars consacrés à la production intérieure brute (PIB). La Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique étant les provinces qui génèrent le moins de déchets par million de dollars de PIB, soit 8 et 12 tonnes respectivement.

LE TEXTILE, UNE INDUSTRIE TRÈS POLLUANTE

L'industrie du textile est énorme. On l'évalue à 1,3 billion de dollars US à l'échelle mondiale. Elle emploie plus de 300 millions de personnes et la production se concentre essentiellement en Asie (avec la Chine qui accapare près de 40% de la production mondiale).

La montée rapide de la mode éphémère (le *fast fashion*), - modèle économique qui vise à mettre sur le marché de nouvelles collections le plus rapidement possible - et les goûts changeants des consommateurs, ont entraîné une augmentation de la consommation de vêtements.

Il s'est vendu quelques 107 milliards de pièces de vêtements en 2016, soit deux fois plus qu'il y a 20 ans. Malheureusement, les vêtements issus du *fast fashion* sont moins bien conçus et durent donc moins longtemps. Les consommateurs admettent également les porter moins souvent. Selon la Fondation Ellen MacArthur, on estime que la moitié des vêtements produits et vendus en vertu de la *fast fashion* sont jetés après un an⁵.

Les résultats de cette consommation effrénée de vêtements abordables, du cycle de vie plus court des vêtements et du virage dans la fabrication qui privilégie les fibres synthétiques ont pour résultante une augmentation appréciable des rejets textiles. Ses rejets ont des impacts environnementaux, économiques et sociaux importants autant pour les pays qui produisent les textiles que pour les pays qui les importent.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ASSOCIÉS AU TEXTILE

Savez-vous que ...

- L'industrie du textile est une des industries les plus polluantes au monde!
 - La production vestimentaire génère annuellement 1,2 milliard de tonnes de CO₂, soit plus que ce qui est généré par l'industrie du transport aérien et maritime combinée.
 - 1 tonne de textile génère 17 tonnes de CO₂. À titre de comparaison, produire une tonne de plastique génère 3,5 tonnes de CO₂.
- Les textiles sont fabriqués à partir de matériaux fibreux qui requièrent de nombreuses opérations successives de transformation avant d'en arriver à un produit de consommation (cueillette → séparation → nettoyage → extrusion → filature → coloration → construction en étoffe → finition → coupe → assemblage → emballage) ... autant d'étapes qui requièrent le recours massif à des ressources et de l'énergie non renouvelables. Cette production requiert :
 - 98 millions de tonnes de matières non renouvelables annuellement et...
 - 93 milliards de m³ d'eau, soit cinq fois la quantité d'eau potable consommée par tous les êtres humains sur la Terre!
- Une paire de jeans peut parcourir jusqu'à 65 000 km entre le champ de coton et la boutique où elle est vendue et nécessitera 10 000 litres d'eau pour sa confection.
- Si rien ne change, le secteur de la mode utilisera un quart du budget carbone mondial d'ici 2050.
- Alors que les achats de vêtements ont doublé en 15 ans, l'utilisation continue de décliner, soit -36% durant cette même période.
- On estime que plus de la moitié des vêtements provenant du *fast fashion* sont mis au rebut moins d'un an après leur achat.
- Moins de 1% des matériaux provenant des vêtements sont recyclés.
- Chaque année, approximativement 500 000 tonnes de micro plastiques sont libérées dans nos cours d'eaux et océans à la suite du lavage des textiles, soit l'équivalent de 50 milliards de bouteilles de plastique.
- Les fibres synthétiques à base de pétrole dominent la production mondiale du textile. Le polyester à lui seul présente près de 55% de la production des fibres textiles! Malheureusement les vêtements à base de fibres synthétiques se décomposent difficilement et peuvent prendre jusqu'à 500 ans avant de se décomposer.
- Mondialement, 73% des vêtements dont on se départit sont enfouis ou incinérés.
- La production des textiles engendre 6,7% des impacts sur les changements climatiques à l'échelle mondiale
- En prolongeant la durée de vie des vêtements de seulement 9 mois, nous pourrions réduire notre empreinte carbone de 20 à 30%.

Rejets des matières résiduelles provenant des textiles

Tous s'entendent pour dire qu'il y a un manque de données précises sur les quantités de textiles réemployées, récupérées et éliminées au Québec et au Canada. Au Canada, on estime à plus de 955 000 tonnes⁶ les rejets provenant des matières textiles.

Selon ce rapport, les Canadiens disposent entre 31 kg et 36 kg de textile par personne par année et qu'en moyenne, seulement 15% seraient récupérés ou valorisés. Selon l'organisme, les textiles composent entre 5 et 8% des déchets que l'on retrouve dans les sites d'enfouissement. Le Recycling Council of Ontario, pour sa part, affirme que chaque Canadien jette en moyenne 37 kilos de textile chaque année.

Selon la plus récente étude de caractérisation des déchets de RECYC-QUÉBEC, étude réalisée en 2012-2013, 3% des matières résiduelles résidentielles au Québec sont des produits de textile. Ceci équivaut à 12 kg par personne par année ou 95 100 tonnes. Plus alarmant encore, on constate une hausse de 64,5% par rapport à 2010⁷.

Les données québécoises nous paraissent plutôt faibles lorsqu'on les compare avec d'autres données canadiennes. Une étude de caractérisation de la région métropolitaine de Vancouver, réalisée en 2015, démontrait que chaque personne jetait 19 kilos de textile annuellement. Si la Colombie-Britannique figure parmi les provinces qui produit le moins de déchets, pourquoi le Québec ferait-il mieux qu'eux au niveau des rejets de textile?

Une chose est certaine, le gaspillage vestimentaire existe. Nous consommons et jetons plus que jamais.

Quelles sont les causes de la hausse des rejets de textile?

Selon RECYC-QUÉBEC, la hausse des rejets de textile est due à trois facteurs :

- 1 Le manque de disponibilité des services de récupération;
- 2 La méconnaissance des solutions de récupération;
- 3 L'absence de système de mise en valeur structuré et étendu à l'échelle du Québec⁸.

Pour réduire au minimum les matières résiduelles que nous produisons et préserver nos ressources, nous devons revoir nos habitudes de vie en privilégiant la hiérarchie des 3RVE :

- Réduction à la source;
- Réemploi;
- Recyclage;
- Valorisation;
- Élimination.

Dans le contexte de ce mémoire, nous nous concentrons sur le volet réemploi qui vise à donner une seconde vie aux objets qui nous entourent. Collectivement, il faut mettre l'accent sur la réutilisation d'un article à plusieurs reprises ou de le donner au suivant.

Il y a de nombreux bénéfices à détourner les textiles des sites d'enfouissement et à favoriser le réemploi :

- 1 Réduction des coûts de collectes et d'enfouissement des municipalités;
- 2 Prolongation de la durée de vie utile des sites d'enfouissement;
- 3 Réduction significative des émissions de gaz à effets de serre liées à la production et à l'enfouissement des textiles;
 - En prolongeant la durée de vie des vêtements de seulement 9 mois, nous pourrions réduire notre empreinte carbone de 20 à 30%

- 4 Génération de revenus pour les organismes de charité et les organismes communautaires locaux;
 - ▀ On estime à plus de 100 le nombre d'organismes de bienfaisance au Canada qui sont directement impliqués dans la collecte et la revente de vêtements et d'articles usagés. Les revenus combinés de leurs activités excèdent les 472 millions de \$ canadiens.
- 5 Offre à la population de vêtements de qualité à des prix abordables;
- 6 Création d'emplois importante.
 - ▀ On prétend que pour chaque tonne de textile détourné au profit du réemploi, nous créons 7 fois plus d'emplois que si ce textile était enfoui.
 - ▀ N'oublions pas que les revenus des OBNL servent non seulement à récupérer, aider l'environnement et créer des emplois, mais surtout à venir en aide aux personnes marginalisées et dans le besoin.

Selon la Fondation Ellen MacArthur, fervente défenderesse du concept de l'économie circulaire,

«Increasing the average number of times clothes are worn is the most direct lever to capture the value and design out waste and pollution in the textile system.»

Détourner le maximum de matières textiles des sites d'enfouissement permet non seulement de préserver l'environnement, il contribue également à stimuler l'économie et à soutenir nos communautés. Une triple victoire pour tous!

Pour ce faire, un effort consolidé des différentes parties prenantes (municipalités, organismes et citoyens) est requis!

LE FARDEAU DES DÉCHETS POUR LE MONDE MUNICIPAL

La gestion des déchets est importante pour les municipalités, pour les citoyens et pour l'environnement. Plus nous produisons de déchets, plus ça coûte cher aux municipalités et ultimement aux contribuables pour nous en débarrasser. Les déchets engendrent des impacts environnementaux importants.

Plus précisément, les textiles que nous jetons contiennent des produits dangereux et toxiques qui endommagent l'environnement lorsqu'ils se dégradent dans nos sites d'enfouissement ou lorsqu'ils sont incinérés. Les sites émettent approximativement 20% des émissions de méthane, un des gaz à effet de serre les plus nuisibles pour la planète (un gaz 25 fois plus nocif que le CO₂). Quant aux débris ménagers, ils contribuent à la dégradation de nos écosystèmes.

De plus, à cause de la saturation des sites d'enfouissement, il faut absolument revoir nos modus operandi et identifier des solutions pour augmenter la récupération et le réemploi. Bref, une gestion plus efficace de nos déchets s'impose.

UNE SITUATION ALARMANTE DANS NOTRE PROPRE COUR

Le tableau dépeint plus haut fait la preuve par dix que la situation est alarmante dans la région de Montréal parce que l'on jette les vêtements beaucoup plus qu'on ne les réemploie. Depuis six ans, le nombre de boîtes d'organismes légitimes de récupération des matières textiles a diminué de plus de la moitié. Les organismes communautaires ont aussi noté, et se sont plaints, de la diminution de la ressource, si bien qu'ils ont de plus en plus de mal à poursuivre leur mission sociale par le biais du réemploi.

Cette crise de la récupération des vêtements usagés est essentiellement due à la présence d'entrepreneurs privés qui ont installé des boîtes un peu partout de façon sauvage (emprise publique, terrains vacants, endroits peu sécuritaires, etc.) en ignorant complètement les règlements municipaux.

Pour faire face à cette prolifération de boîtes, certaines municipalités ont adopté des règlements très restrictifs pour encadrer la pratique. D'autres ont carrément interdit l'exploitation de boîtes de dons sur leur territoire. Résultat, les citoyens se sont mis à jeter leurs vêtements à la poubelle faute d'endroits pratiques et près de leur domicile pour s'en débarrasser. Cette situation prive la société toute entière de bénéfices collectifs et l'afflige plutôt de maux environnementaux qui auraient pu, qui auraient dû être évités.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN PLUS POUR LA SOCIÉTÉ

Dans la grande région de Montréal, les organismes communautaires (locaux ou régionaux), dont la raison d'être est de collecter vêtements et articles domestiques usagés, représentent un apport économique non négligeable et largement insoupçonné. Ils sont responsables de la création et du maintien de milliers d'emplois à eux seuls (les organismes de la Table emploient plus de 1 000 personnes à temps plein – voir Annexe 2). Ces entreprises contribuent de façon non négligeable au bien-être de l'économie régionale.

Leurs chiffres d'affaires annuels se montent à plusieurs dizaines de millions de dollars. Non seulement contribuent-ils à l'économie d'ici, mais ils le font en préservant l'environnement qui devrait, sinon, absorber les dizaines de milliers de tonnes d'articles qu'ils collectent. La réalisation de leur mission sociale aide grandement la société parce que les aides qu'ils prodiguent n'existeraient tout simplement pas sans leur présence. Cette contribution au mieux-être de la société permet aussi à de nombreux citoyens de trouver des articles qui amélioreront leur qualité de vie et ce, en déboursant des montants modestes pour ce faire.

En avril dernier, l'Institut de la statistique du Québec publiait une étude exhaustive sur l'état de l'économie sociale, étude démontrant hors de tout doute l'importance de ce secteur économique pour le Québec. Les entreprises d'économie sociale affichent une longévité importante puisque 39% d'entre elles ont plus de 30 ans d'existence et 35% entre 16 et 30 ans. Par ailleurs, il s'agit également d'un secteur en fort développement puisque 11% des entreprises ont entre 10 à 15 ans et 15% moins de 10 ans d'existence.

Le tableau suivant illustre bien l'apport de nos organismes à l'économie de l'Agglomération de Montréal. Nos organismes remettent financièrement à la communauté, créent des emplois, favorisent également le bénévolat, permettent la réinsertion de nombreuses personnes sur le marché du travail et contribuent à l'amélioration de la vie locale. Vous trouverez en annexe une fiche complète pour chaque organisme signataire de ce mémoire.

ORGANISMES MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION

QUANTITÉS DE VÊTEMENTS ET ARTICLES VESTIMENTAIRES RÉCUPÉRÉES	POINTS DE SERVICE (boîtes et comptoirs de dons)	EMPLOIS CRÉÉS (à temps plein)	CHIFFRE D'AFFAIRES
30 045 tonnes	176	1 005	66 100 000 \$

LE MILIEU MUNICIPAL DOIT BOUGER

Les organismes récupérateurs de vêtements sont des partenaires des municipalités. Depuis des années, les récupérateurs collectent, revalorisent et réemploient les vêtements et articles domestiques usagés à coût nul pour les municipalités. Plus que jamais, nous voulons continuer nos activités pour le bienfait de l'environnement et des missions sociales que nous soutenons. Toutefois, sans une volonté claire des municipalités, la situation actuelle perdurera au détriment du bien commun.

Jusqu'à maintenant, les municipalités n'ont accordé que très peu d'attention à la récupération de la matière résiduelle qu'est le textile si ce n'est que pour mettre en place des règlements qui ne favorisent pas la collecte des vêtements usagés. Non seulement est-il de plus en plus difficile d'exploiter un réseau de boîtes de dons ou des locaux permettant les dons, mais plusieurs municipalités ont carrément interdit les boîtes de dons, les activités de collecte et les comptoirs de dons.

Ailleurs au Canada, c'est tout le contraire qui se passe. Plusieurs municipalités ont fait le choix de favoriser la collecte des vêtements usagés en partenariat avec des organismes à but non lucratif locaux et en mettant de l'avant des campagnes de sensibilisation auprès de leurs citoyens. L'exemple le plus probant à ce sujet est probablement celui de la municipalité de Markham en banlieue de Toronto. Cette ville, dont la population avoisine les 370 000 habitants et a une superficie de 212 km², a décidé de prendre le taureau par les cornes et de favoriser la récupération de la matière résiduelle qu'est le textile au même titre qu'elle favorise la récupération d'autres matières.

La ville a d'abord passé un règlement en 2017 bannissant les rejets de textile à même les ordures ménagères. Pour capter le maximum de matière, elle a conclu des ententes avec des organismes à but non lucratif pour exploiter un réseau important de boîtes de dons dans des centres commerciaux, des centres communautaires et des milieux municipaux. Le secteur privé ne peut exploiter des boîtes de récupération et la ville saisit (sans émettre d'avis) les boîtes non conformes. La ville a présentement 120 boîtes mais veut porter ce total à 200 d'ici la fin de l'année 2020 afin de faciliter le processus de donation pour les citoyens. La ville a

également lancé une campagne d'information afin d'informer, sensibiliser et encourager les citoyens à donner leurs vêtements plutôt que de les jeter. Grâce à cette initiative, les volumes de collecte n'ont pas cessé de croître pour le plus grand bien de l'environnement et de la collectivité dans son ensemble.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Nous souhaitons nous engager dans un partenariat avec le monde municipal. Nous avons l'expertise, l'expérience, et les ressources pour collecter et détourner de grandes quantités de vêtements usagés. Pour ce faire, il doit y avoir des conditions favorables à la récupération. En voici trois :

- 1 Nous sommes en faveur d'un cadre réglementaire pour l'exploitation de boîtes et de comptoirs de dons. Toutefois, ce cadre doit être moins contraignant et permettre l'installation de boîtes ou l'ouverture de comptoirs plus facilement. Il faut cesser de considérer les boîtes comme une nuisance.
- 2 **Il faut interdire aux entrepreneurs privés le droit d'installer et d'exploiter des boîtes de dons. Ce sont eux qui sont à la base du problème de la prolifération des conteneurs au cours des dernières années. Ils font fi des règlements municipaux et installent des boîtes de façon anarchique sur l'emprise publique et les terrains vacants; ils n'assurent pas la propreté des lieux et exploitent des boîtes souvent en très mauvais état; ils minent la confiance des donateurs et de l'industrie; ils ne remettent rien à la société et ils privent les organismes communautaires de revenus importants pour mener à bien leurs missions. Une règle de "tolérance zéro" devrait être adoptée et les boîtes non conformes devraient être rapidement saisies sans préavis.**
- 3 Il faut établir un partenariat constructif entre les organismes récupérateurs et les municipalités pour le bien de l'environnement et le bien de la communauté. Ce partenariat n'engendrera pas de coûts supplémentaires aux municipalités et leur permettra même d'économiser les fonds publics.

RECOMMANDATIONS :

Le travail réalisé par la Table de concertation sur la récupération et le réemploi du textile a permis d'identifier des priorités et des solutions pour détourner le maximum de textile des sites d'enfouissement. Les voici :

1. Établir un plan stratégique, qui permettra de faire de la gestion de la matière résiduelle qu'est le textile, un succès.

- Créer rapidement un comité de travail permanent regroupant des récupérateurs issus du milieu communautaire et divers décideurs du monde municipal.
- Analyser la situation actuelle et les meilleures pratiques que l'on retrouve ailleurs.

2. Harmoniser les règlements municipaux encadrant les boîtes et les comptoirs de dons afin de favoriser la récupération des textiles par des organismes de réemploi accrédités et issus de la communauté.

3. Développer et diffuser de l'information afin de sensibiliser et d'éduquer les différentes parties prenantes (élus municipaux et gouvernementaux, citoyens, organismes communautaires et détaillants) sur les impacts environnementaux, économiques et sociaux associés à la récupération et au réemploi des matières textiles.

4. Mesurer régulièrement les quantités de textiles récupérées et enfouies afin d'améliorer la performance des collectes et atteindre les objectifs de récupération visés.

5. Développer un partenariat entre les municipalités et les récupérateurs pour mieux gérer la matière résiduelle qu'est le textile. Ce partenariat actif permettrait aux organismes à but non lucratif d'étendre leur offre de services (boîtes de dons, comptoirs de dons, collectes de quartier ponctuelles, etc.). Cette augmentation des points de collecte se fera après discussions avec les municipalités. Ces dernières pourront soutenir les organismes en faisant la promotion des points de récupération et des activités de collectes auprès de leurs citoyens.

6. Appuyer entièrement l'objectif de la Ville de Montréal qui souhaiterait que les vêtements invendus soient réemployés plutôt que détruits et jetés.

CONCLUSION

Dans moins de dix ans, le centre d'enfouissement de Terrebonne aura atteint sa capacité maximale. Si les élus décident de créer un nouveau centre d'enfouissement, il faudra plus de 10 ans de planification pour que ce centre voie le jour. Les élus ont déjà fait savoir qu'ils ne voulaient pas de cette solution et comptent sur différentes mesures pour diminuer la quantité de déchets enfouis. C'est donc maintenant le temps de prendre d'autres mesures pour éviter qu'une crise de l'enfouissement ne se manifeste.

Grâce à ce document, nous pensons avoir fait la démonstration de l'importance de gérer la matière résiduelle qu'est le textile, matière qui ne fait l'objet d'aucune mesure spéciale pour l'instant. Si l'agglomération de Montréal veut tendre vers le zéro déchet et porter le taux de récupération à 85% d'ici 2030, il faut agir rapidement.

Heureusement des solutions – à coût (presque) nul - existent pour les municipalités. Les organismes récupérateurs sont prêts à se mobiliser afin de détourner le maximum de textile des sites d'enfouissement. Pour ce faire, il faut de la volonté politique afin de créer un environnement propice à la récupération. Nous souhaitons travailler avec vous pour le bénéfice de l'environnement, de l'économie et de la communauté!

Il faut toutefois qu'elles créent un environnement qui permet aux récupérateurs issus du milieu communautaire d'exercer pleinement leur rôle de la façon la plus efficace possible.

Des solutions existent pour détourner les textiles des sites d'enfouissement pour le bénéfice de l'environnement, de l'économie et des communautés. Des efforts consolidés sont requis des récupérateurs, des municipalités et des citoyens pour en assurer le succès. Le temps presse et nous devons prendre action immédiatement.

Annexe 1

LES ENJEUX DE LA RÉCUPÉRATION ET DU RÉEMPLOI PISTES DE SOLUTION

Les réunions de la Table de concertation tenues, les 26 février et 12 avril 2019, et les rencontres du Comité de travail qui ont eu lieu les 9 et 23 mai et le 14 juin 2019 ont permis d'élaborer un plan d'action qui identifie les principaux enjeux et propose des pistes de solution pour remédier aux problèmes. En voici les grandes lignes :

Information, sensibilisation et éducation (ISE)

Enjeu :

Pour réaliser les changements qui s'imposent et récupérer le maximum du gisement du textile, tous s'entendent pour dire que ça passe d'abord et avant tout par l'information, la sensibilisation et l'éducation. Deux clientèles sont particulièrement visées :

- ▀ Les citoyens;
- ▀ Les élus.

Pistes de solution :

Développer et diffuser de l'information afin de sensibiliser et d'éduquer les différentes parties prenantes (élus municipaux & gouvernementaux, citoyens, organismes communautaires et détaillants) sur les impacts environnementaux, économiques et sociaux associés à la récupération et au réemploi des matières textiles.

Bénéfices :

Plus on récupère (ou moins on jette), plus on fait du réemploi et plus on protège l'environnement (baisse des GES, conservation des ressources non renouvelables, etc.). Plus on renforce l'économie par la création d'emplois, et plus on soutient la communauté (l'argent provenant de la vente des vêtements usagés permet de financer des services à la population dans le besoin.).

Considérations:

SENSIBILISER ET INFORMER QUATRE GROUPES D'INTÉRÊT :

ÉLUS → Convaincre (Informations à véhiculer: bénéfices financiers de la réduction de l'enfouissement, coûts nuls pour les municipalités (les dépenses de récupération sont assumées par les OC), réduction des GES, tendre vers le « zéro déchets » et s'assurer d'un retour à la communauté).

CITOYENS → Conscientiser (Informations à véhiculer : importance de la récupération et du réemploi sur l'environnement, sur la communauté, sur ce qui doit être récupéré.).

ORGANISMES → Rassurer (Informations à véhiculer : données sur ce qui est jeté, importance du travail collaboratif et du partage, notion de symbiose, insister sur le fait qu'il y a amplement de matières pour tout le monde).

DÉTAILLANTS → Embarquer/Interpeller (Informations à véhiculer : établir un protocole négocié avec les détaillants et favoriser le réemploi local, cesser de détruire les fins de lignes de vêtements).

Cadre réglementaire favorisant la récupération des textiles par des organismes de réemploi accrédités

Description :

Créer un environnement propice à la récupération et au réemploi des textiles en offrant des services de proximité aux citoyens afin qu'ils puissent disposer de leurs vêtements usagés plus facilement. Ces services passent par l'augmentation du nombre de points de dépôt qu'offrent les boîtes de récupération et les comptoirs de dons ainsi que par l'introduction d'autres types de récupération tels que la collecte sélective.

Bénéfices :

- Citoyens : services qui répondent à leurs besoins;
- Municipalités : diminution des matières enfouies, augmentation de la performance environnementale, diminution des coûts;
- Organismes : plus de retombées pour soutenir la communauté, notamment par la création d'emplois.

Considérations :

- Inclusion des partenaires locaux (comptoirs familiaux) et partage des retombées;
- Données de récupération pour déterminer le nombre de boîtes et comptoirs requis pour détourner le maximum de matière;
- Engagement des organismes pour offrir des services de qualité (gestion des débordements, propreté des boîtes, etc.);
- Accréditation des organismes pour restituer la confiance des donateurs/citoyens envers les boîtes de dons;
- Endossement des organismes par les municipalités.

Données (contrôle et évaluation)

Description :

Mesurer régulièrement les quantités de textile récupérées et enfouies afin d'améliorer la performance des collectes et atteindre les objectifs de récupération visés.

Bénéfices :

- Suivre l'évolution et améliorer la performance des collectes;

- Les textiles détournés, qui serviront au réemploi, auront des bénéfices importants d'un point de vue environnemental (ex. réduction des GES), économique (ex. réduction des coûts de transport et d'enfouissement, création d'emplois, etc.) et social (ex. plus d'argent pour soutenir la communauté).

Considérations :

- Manque de données précises sur les quantités de textile éliminés par les citoyens;
- Créer des standards au niveau de la catégorisation des textiles postconsommations;
- Développer des outils et des protocoles pour faciliter l'identification des matières textiles à travers la province et possiblement avec le reste du Canada.

Il est important de comptabiliser les données sur les matières détournées afin de pouvoir mesurer les bienfaits du réemploi sur l'environnement.

Financement et partenariat

Description :

Soutenir financièrement les organismes qui devront étendre leur offre de services (boîtes de dons, comptoirs, collectes sélectives, etc.) sous certaines conditions. Soutenir les organismes en faisant de la promotion des points et activités de collectes.

Bénéfices :

- Plus les organismes communautaires pourront étendre leur offre de service, plus les citoyens seront informés des façons et des endroits où ils pourront disposer facilement de leurs vêtements usagés et plus nous capturons les textiles pour le bien de l'environnement, de l'économie et de la communauté.

Considérations :

Augmenter les taux de collectes requiert des infrastructures. Comme les municipalités se fient entièrement sur les organismes de charités et les organismes communautaires locaux, il est essentiel de les soutenir (via du financement et de la promotion)

- Les coûts que les organismes font épargner aux municipalités en détournant les textiles des sites d'enfouissement pourraient leur être crédités.

Annexe 2

LES FICHES DES ORGANISMES RÉCUPÉRATEURS MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION

Armée du Salut

Le rôle du Service national de recyclage (SNR), dans le contexte de l'Armée du Salut, consiste à récolter des fonds pour aider l'organisation à accomplir sa mission et à exercer une influence positive au sein des collectivités.

L'Armée du Salut a pour mission de manifester l'amour de Jésus-Christ, de répondre aux besoins essentiels des gens et d'exercer une influence transformatrice sur les collectivités.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
505 000 kg	7 boîtes • 5 comptoirs	120	6 100 000 \$

Certex

La mission de Certex est de fournir un lieu de travail et d'intégration socioprofessionnelle aux personnes ayant des limitations fonctionnelles et de voir au recyclage et à la réutilisation de vêtements, textiles et autres articles vestimentaires.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
6 000 000 kg	19 boîtes	130	5 500 000 \$

Fondation des Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal

Notre mission consiste à amasser des fonds via la collecte de vêtements au bénéfice des Grands Frères Grandes Sœurs de Montréal. Pour y arriver, nous développons des programmes de récupération des vêtements usagés que nous revendons à la livre pour le réemploi et les profits de ces activités sont redonnés à Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal qui offrent des programmes de mentorat auprès des jeunes.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
4 440 000 kg	37 boîtes	35	4 100 000 \$

Entraide diabétique

Entraide diabétique du Québec amasse des fonds en vue de soutenir les activités de Diabète Québec. Diabète Québec a pour but de défendre les droits, instruire, informer et assurer des services aux personnes diabétiques ainsi qu'à leurs proches. Diabète Québec favorise aussi la formation des professionnels de la santé et la sensibilisation de la population au diabète. Diabète Québec subventionne la recherche.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
6 000 000 kg	2 boîtes	90	6 500 000 \$

Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle

Depuis 1988, Le Support de la Société québécoise de la déficience intellectuelle a remis plus de 25 millions de dollars à plus de 300 organismes partout au Québec. Ce sont des milliers de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille qui ont ainsi vu leur qualité de vie améliorée.

Le Support recueille des fonds pour assurer le développement de la Société québécoise de la déficience intellectuelle. Il soutient la Société dans ses projets et contribue à son rayonnement ainsi qu'à son leadership.

Les fonds sont recueillis principalement par la collecte et la vente de vêtements et d'articles domestiques usagés. Le Support est un acteur important dans la protection de l'environnement grâce à la revalorisation des matières qu'il collecte.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
4 200 000 kg	54 boîtes • 1 comptoir	35	4 100 000 \$

Renaissance

Renaissance est un organisme à but non lucratif fondé en 1994 et qui a pour mission de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes éprouvant de la difficulté à intégrer le marché du travail tout en suscitant l'engagement de chacun à poser des gestes pour préserver l'environnement.

Chez Renaissance, les articles usagés sont récupérés, les personnes sont réinsérées et les dons sont réinvestis dans la communauté. Cette triple finalité fait de Renaissance un modèle de développement durable.

Les dons de vêtements et de biens ménagers faits à Renaissance constituent son moteur économique.

Ils favorisent également le réemploi, dans la chaîne de consommation, d'articles usagés qui, autrement, prendraient le chemin des sites d'enfouissement.

Renaissance c'est une grande famille de 875 employés, 145 participants en réinsertion et 80 bénévoles.

Depuis sa création, 4011 personnes ont réinsérées grâce au programme de réinsertion professionnelle et 1 788 personnes ont bénéficié du service d'aide à l'emploi.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
8 400 000 kg	7 boîtes • 33 comptoirs	585	36 300 000 \$

Société Saint-Vincent-de-Paul

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal sert les personnes vivant une situation difficile sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion depuis 172 ans.

Fondées sur l'action citoyenne de nos bénévoles et leur volonté de créer des liens, nos interventions sont axées sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Nous favorisons la dignité, l'autonomie et l'intégration à la collectivité des personnes, à travers l'aide alimentaire, des programmes de persévérance scolaire et d'insertion sociale ainsi que par l'accès aux biens de première nécessité.

Quantités totales de textiles collectées	Nombre de boîtes ou de comptoirs exploités à Montréal	Nombre d'employés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
500 000 kg (approximatif)	11 comptoirs	10	3 500 000 \$

Organismes membres de la Table de concertation – Tableau synthèse

Quantités de vêtements et articles vestimentaires récupérées	Points de service (boîtes et comptoirs de dons)	Emplois créés (à temps plein)	Chiffre d'affaires
30 045 tonnes	176	1 005	66 100 000 \$

Annexe 3

CARTE DES POINTS DE COLLECTE (BOÎTES OU COMPTOIRS DE DON) REGROUPANT TOUS LES RÉCUPÉRATEURS

Les récupérateurs de la Table de concertation exploitent un total de 126 boîtes de dons et 50 comptoirs dans l'agglomération de Montréal pour un grand total de 176 points de collecte. Bien que l'île comprend plusieurs organismes locaux qui récupèrent les vêtements usagés et que d'autres solutions existent pour le citoyens (services de collecte à domicile, etc.) ce nombre nous paraît largement insuffisant pour capter tout le gisement.

Voici, sur cette carte, la répartition géographique de ces points de service.



Arrondissements/Villes	Superficie Km ²	Population 2011	Densité habitants / Km ²	Points de collecte de textile des récupérateurs de la Table	Densité Pts de collecte/hab.
Ahuntsic-Cartierville	24	126 891	5 243	16	7 931
Anjou	14	41 928	3 060	3	13 976
Baie d'Urfé	6	3 823	635	0	-
Beaconsfield	11	19 324	1 757	9	2 147
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	21	165 031	7 712	10	16 503
Côte-Saint-Luc	7	32 448	4 765	0	-
Dollard-des-Ormeaux	15	48 899	3 262	2	24 450
Dorval	21	18 980	913	3	6 327
Hampstead	2	6 973	3 940	0	-
Kirkland	10	20 151	2 093	2	10 076
Lachine	18	41 616	2 351	5	8 323
LaSalle	16	74 276	4 557	9	8 253
Le Plateau-Mont-Royal	8	100 390	12 394	4	25 098
Le Sud-Ouest	16	71 546	4 557	10	7 155
L'Île Bizard-Sainte-Genève	24	18 097	767	5	3 619
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	25	131 483	5 176	10	13 148
Montréal-Est	12	3 850	315	3	1 283
Montréal-Nord	11	82 868	7 466	9	9 208
Montréal-Ouest	1	5 050	3 556	0	-
Ville Mont-Royal	7	20 276	2 718	6	3 379
Outremont	4	23 566	6 043	1	23 566
Pierrefonds-Roxboro	27	68 410	2 524	4	17 103
Pointe-Claire	19	31 380	1 657	3	10 460
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles	42	106 437	2 516	10	10 644
Rosemont-La Petite-Patrie	16	134 038	8 430	10	13 404
Sainte-Anne-de-Bellevue	11	4 958	470	4	1 240
Saint-Laurent	43	93 842	2 187	13	7 219
Saint-Léonard	14	75 707	5 608	6	12 618
Senneville	7	921	127	1	921
Verdun	10	66 158	6 820	4	16 540
Ville-Marie	17	84 013	5 092	3	28 004
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	17	142 222	8 620	10	14 222
Westmount	4	20 312	5 053	1	20 312
	498	1 885 864	4 012	176	10 216

Notes

- 1) Recyc-Québec (2018). Fiche informative – Produits de textile et d'habillement
- 2) Fondation Ellen MacArthur (2018). A new textile economy : Redesigning Fashion's Future
- 3) Village des Valeurs (2018). Rapport d'impact sur la collectivité
- 4) Canada's Ecofiscal Commission – Practical solutions for growing prosperity. Cutting the waste – How to save money while improving our solid waste system – October 2018.
- 5) Fondation Ellen MacArthur (2018). A New Textile Economy: Redesigning Fashion's future. Ellen MacArthur Foundation, p. 19
- 6) A Tipping Point : The Canadian Textile Waste Diversion Industry (2019) (<https://www.nactr.ca/links-and-publications.php>)
- 7) Eco Entreprises Québec et Recyc-Québec (2015). Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013
- 8) Eco Entreprises Québec et Recyc-Québec (2015). Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013